

*Questions orales***LES RELATIONS EXTÉRIEURES****LE NOMBRE DE POLONAIS ACCRÉDITÉS POUR TRAVAILLER AU CONSULAT D'ETOBICOKE—LAKESHORE**

**M. Patrick Boyer (Etobicoke—Lakeshore):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Relations extérieures. Les travaux de construction en cours au consulat de Pologne situé dans Etobicoke—Lakeshore auront pour effet d'en doubler la superficie, même si aucune raison apparente n'existe pour justifier cette activité accrue. La ministre pourrait-elle dire à la Chambre si le gouvernement du Canada a autorisé une augmentation du nombre des représentants du gouvernement polonais accrédités pour travailler à ce consulat?

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures):** Monsieur le Président, deux critères sont utilisés par le ministère pour effectuer l'évaluation du besoin de personnel. Je pense ici à la réciprocité et à l'évaluation des besoins.

En ce qui concerne le consulat déjà mentionné, je dirai à l'honorable député que nous avons recommandé récemment le transfert d'un poste du consulat de Toronto à celui de Montréal.

\* \* \*

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR****ON DEMANDE S'IL Y AURA DES NÉGOCIATIONS SÉPARÉES AVEC LES AMÉRICAINS SUR LE BOIS MOU**

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui n'a pas répondu tout à l'heure à la question que lui posait mon collègue de Winnipeg—Fort Garry. Je la lui répète donc: Y aura-t-il, oui ou non, des négociations séparées avec les Américains sur le bois mou ou est-ce que le sénateur Packwood a été trompé par le Président des États-Unis?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, j'ignore ce que le Président aurait pu dire au sénateur Packwood. Tout ce que je peux dire à mon honorable ami—et il pose sa question avec beaucoup plus de précision que son ami de Winnipeg—Fort Garry—c'est que nous avons une entente avec le gouvernement des États-Unis d'entamer le processus de négociations sans condition préalable. C'est dans cet esprit-là que nous allons aborder le tout.

**ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LES NÉGOCIATIONS AVEC LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, le premier ministre veut-il jouer sur les mots? S'il s'est entendu avec le Président des États-Unis pour qu'il n'y ait pas de condition préalable, est-ce que cela veut dire qu'ils se sont entendus sur toute une série de conditions... postconditions et que, par conséquent, il y en a des conditions? Le premier ministre y faisait peut-être allusion en conférence de presse lorsqu'il a parlé de *trade-off*, de concessions. Peut-être qu'il dit qu'il n'y a pas de préconditions, mais il y a peut-être toute une série de

conditions engagées d'avance que l'on discutera une fois que les négociations seront entamées, et quelles sont ces conditions?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je peux dire à mon ami qu'il n'en est pas question. Lorsque j'ai mentionné que nous n'avions pas de condition préalable, il n'y a pas d'autre genre de condition qui s'y greffe non plus.

Hier, je mentionnais dans la discussion que mon expérience personnelle, l'expérience de n'importe qui dans le domaine... il sait fort bien que, dans une discussion aussi complexe, qui implique 150 milliards de dollars par année de commerce entre les deux pays, que dans les négociations il y aura des échanges de vues, des compromis. C'est la nature même d'une négociation féconde. Alors, *a priori*, on dit: Je ne toucherai pas cela ou je ne ferai pas cela, on verra. Mais nous savons qu'il y aura des échanges d'opinions et de vues tout au long de l'étude du dossier. On espère que l'aboutissement ultime du dossier sera très favorable au Canada et aux États-Unis.

Si ce n'est pas le cas, les Canadiens décideront de ne pas l'accepter et les Américains feront de même. Mais nous sommes persuadés qu'une négociation sérieuse et adulte va faire en sorte que la richesse commune du territoire sera majorée et nous allons, ici, au Canada, créer une nouvelle dimension de richesse et de nouveaux emplois pour les Canadiens par le biais de cette négociation bilatérale.

\* \* \*

● (1500)

[Traduction]

**RECOURS AU RÈGLEMENT****LE TERRORISME—LA RÉPONSE DU MINISTRE À UNE QUESTION**

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur le Président, si vous vous proposez de faire une déclaration sur la question que je vous ai signalée hier, pourriez-vous remettre votre déclaration à plus tard étant donné que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) est absent de la Chambre? Je crois comprendre que vous avez entrepris de vérifier les «bleus».

**M. le Président:** Comme le député le sait, quand le Président est prié d'examiner une question dans la transcription, s'il estime devoir revenir sur une question, il le fait.

**LA RECEVABILITÉ D'UNE QUESTION SUPPLÉMENTAIRE**

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je vous demande de vérifier les «bleus» car, du côté de l'opposition, nous avons été étonnés quand vous avez dit que la seconde question de ma collègue la députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps) n'était pas supplémentaire à la première qu'elle a posée. La difficulté vient peut-être du bruit qu'il y avait à la Chambre, mais auriez-vous l'obligeance de vérifier les «bleus»? Selon nous, la seconde question portait sur le même sujet que la première et en découlait directement.